

Miserey-Salines



BULLETIN MUNICIPAL

2019



TABLE DES MATIÈRES



Le mot du maire	3
Liste du conseil municipal	4
Syndicats et commissions	5
Services municipaux	6
Les employés municipaux	7
Commission scolaire	8
Cantine garderie	9
École primaire Monique Marmier	10 et 11
École maternelle	12
Bâtiments	13
Travaux - Études	14
Aménagement - Environnement	15
L'agence postale communale	16
Protection contre les cambriolages : vos référents	17
Finances	18 et 19
Plan de Miserey-Salines	20 et 21
Mémo tri	22
Déchetterie - Gestion des déchets	23
Crèche « les Kangourous »	24
Micro-crèche « les Koalas »	25
Paroisse du Val des Salines	26
Association des Mirabelles - Association Communale de Chasse Agréée	27
Actions sociales et culturelles	28 et 29
ASCMS	30 et 31
Échos de la bibliothèque	32
Association 1, 2, 3 Salines	33
Association des anciens combattants	34
Associations de Miserey-Salines	35
Infos Ginko	36
Démarches administratives	37
Informations pratiques et services publics	38 et 39
Vue du village depuis le chemin des Trois Croix	40

La publication des naissances, mariages et décès de l'année est devenue juridiquement incompatible avec une parution publique dans le bulletin municipal. Merci par avance pour votre compréhension.



Madame, Monsieur,

2019 s'apprête à tirer sa révérence, année de peines, de joies, de satisfactions mais surtout année qui sur le plan climatique n'augure rien de bon pour l'avenir. C'est à nous à prendre en main notre destin, beaucoup s'y emploient mais nous devons être encore plus nombreux à respecter notre terre.

2020 verra à nouveau dans notre pays se réaliser un exercice démocratique sans commune mesure. En effet, du village retiré qui compte quelques dizaines d'habitants à PARIS notre capitale, les 35 000 communes de France se choisiront soit un nouvel exécutif, soit les exécutifs sortants.

Mais 2019, c'est aussi beaucoup de réalisations par votre Conseil Municipal. Chacune et chacun dans son quartier a pu vérifier l'engagement de vos élus à améliorer votre quotidien, dans le respect des grands équilibres financiers auxquels nous sommes tous attachés.

2020 année sportive s'il en est. En effet, trois grandes manifestations vont nous tenir en haleine :

- L'Euro de football dont l'organisation a voulu être européenne car 12 nations accueilleront des compétitions. Nos joueurs auront fort à faire mais c'est le hasard du tirage au sort.

- Ensuite, nous enchaînerons par le Tour de France avec une étape majeure en Franche-Comté, un contre la montre décisif l'avant dernier jour à la « Planche des Belles Filles », du côté de nos amis de Haute-Saône. Toutes les légendes du Tour se sont forgées en montagne, alors supportons nos champions locaux.
- Enfin, nous terminerons avec les jeux Olympiques au pays du soleil levant. Le Graal, c'est-à-dire un titre olympique, consécration ultime pour un athlète de haut niveau, verra se mêler des émotions à la hauteur de cette manifestation, qui réunit les hommes et femmes de toutes conditions sans distinction de couleur et d'origine. Quel beau spectacle en perspective !

Rire, pleurer, aimer, s'apprécier, sont des moments essentiels chaque jour. Pour l'année qui arrive, je vous souhaite à toutes et à tous de prendre le meilleur de ce qui précède.

Au nom du Conseil Municipal, et en mon nom, très bonne année 2020, faite de bonheur, de santé et de satisfactions personnelles.

Marcel FELT, Maire

*Conseiller Communautaire Délégué au suivi
des actions en matière de santé.*



LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

Monsieur Marcel FELT 9 F rue Sous les Vignes

ADJOINTS

Monsieur Denis JOLY 1 rue des Saulniers

Monsieur Bertrand SCHECK 29 B rue du 9 Septembre

Madame Dominique VAUCHEY 32 route de la Chapelle

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Madame Ada LEUCI 23 rue des Étouvettes

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame Monique ARDAIL 21 allée des Buis

Monsieur Jean-Claude ROY 9 rue du Clos des Pins 1

Madame Patricia ESTAVOYER 7 rue d'École

Monsieur Jean-Pierre BONNETON 45 square des Sycomores

Madame Gabrielle FERRAO 8 rue du Cryot

Monsieur Frédéric COURTET 6 A rue de Besançon

Madame Christiane TILLY 34 rue de Besançon

Madame Marjolin COURBET 6 impasse de l'Épîne

Monsieur Damien ALGOËT 1 impasse Terre Rouge

Madame Cynthia PLAGNOL 27 D rue du 9 Septembre

Monsieur Michel LAMBÉY 8 D impasse de la Chanelle

Madame Sylvie CHAINEL 10 impasse de la Chanelle

Monsieur Claude HAUSTETE 6 rue de l'Ancien Couvent

Monsieur Arnaud PERROUD BP 3037 - 25045 BESANÇON Cedex





SYNDICATS ET COMMISSIONS



DÉLÉGUÉS DANS LES DIFFÉRENTS SYNDICATS

A.U.D.A.B. (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Bisontine)
Titulaire : A. LEUCI

S.I.C.A. (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux)
Titulaires : J.P. BONNETON - F. COURTET - D. ALGOËT
Suppléants : M. FELT - C. TILLY - C. PLAGNOL

G.B.M. (Grand Besançon Métropole)
Titulaire : M. FELT (Conseiller Communautaire délégué)
Suppléante : A. LEUCI

Commission d'Appel d'Offres
Titulaires : D. VAUCHEY - B. SCHECK - J.P. BONNETON
Suppléants : M. ARDAIL - F. COURTET - J.C. ROY

COMMISSIONS



TRAVAUX ÉTUDES

*voirie, réseaux,
espaces verts et forêt*

FINANCES

*finances et
contrôle de gestion*

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET LOCATIONS

*bâtiments neufs,
entretien bâtiments
et baux*

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

*permis de construire,
environnement, PLU*

SCOLARITÉ, INTERNET, ACTION SOCIALE, ASSOCIATIONS

Denis Joly

Bertrand Scheck

Dominique Vauchey

Ada Leuci

Marcel Felt

Damien Algoët

Damien Algoët

Monique Ardail

Damien Algoët

Monique Ardail

Arnaud Perroud

Jean-Pierre Bonneton

Jean-Pierre Bonneton

Patricia Estavoyer

Marjolijn Courbet

Claude Haustete

Sylvie Chainel

Sylvie Chainel

Gabrielle Ferrao

Frédéric Courtet

Cynthia Plagnol

Cynthia Plagnol

Frédéric Courtet

Arnaud Perroud

Patricia Estavoyer

Jean-Claude Roy

Christiane Tilly

Ada Leuci

Michel Lambey

Gabrielle Ferrao

Cynthia Plagnol

Jean-Claude Roy

Claude Haustete

Jean-Claude Roy

Dominique Vauchey

Christiane Tilly





MAIRIE

13 rue du 9 Septembre
25480 MISEREY-SALINES

Tél. 03 81 58 76 76

Fax : 03 81 58 85 83

e-mail : mairie@miserey-salines.fr

SECRETARIAT

**Accueil téléphonique
et ouverture au public**

Lundi 14h00 - 18h00

Mercredi 9h00 - 12h00

Vendredi 9h00 - 12h00

Samedi 9h00 - 12h00



Site internet de la mairie
www.miserey-salines.fr

LOCATION SALLE POLYVALENTE (réservée aux Miseroulets)

Conditions de location

Pour louer la salle, il faut prendre contact avec le secrétariat de mairie. Il est possible de visiter les locaux avec la responsable de la salle le vendredi matin de 8h à 11h00. Puis, il convient de signer un contrat de location avec paiement d'arrhes (50 %).

L'état des lieux, la mise à disposition de la vaisselle et la remise des clés ont lieu le vendredi à 10h45.

Toutefois, les locataires ne peuvent occuper la salle qu'à compter de ce même vendredi à partir de 14h.

Le nettoyage des locaux est assuré par les locataires.

La restitution des clés a lieu le lundi à 10h30.

Compte tenu de la mise en conformité des locaux et des équipements de la cuisine, seule est possible la remise en température des plats élaborés à l'avance.

TARIFS DE LOCATION (du vendredi midi au lundi midi)

Grande salle	350 €
Grande salle + petite salle	450 €
Caution	230 €

La caution est restituée le lundi matin par la responsable de la salle, après vérification de la propreté des lieux et le règlement éventuel de la vaisselle cassée, selon le tarif joint au contrat de location et affiché dans la réserve.

La salle est prêtée aux familles qui le désirent lors des obsèques d'un proche.

La salle est également prêtée aux associations du village pour leurs manifestations.

HEURES DE TONTE

Par arrêté préfectoral, l'utilisation de tondeuses et matériels bruyants (tronçonneuse, taille haies, débroussailluse...) est limitée aux jours et heures suivants :

JOURS OUVRÉS	SAMEDI	DIMANCHE, JOURS FÉRIÉS
8h30 - 12h00	9h00 - 12h00	10h00 - 12h00
14h00 - 19h30	15h00 - 19h30	



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



RESTAURATION GARDERIE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

(de gauche à droite)

Mme Béatrice JEANGUYOT
Mme Françoise SARAZIN
Mme Annick BOLARD
Mme Delphine GILLY
Mme Laëtitia MATHON
Mme Patricia MOINOT

(Mmes Simone BERGER et Marion CAMPONOVO
absentes sur la photo)



SECRETARIAT

(de gauche à droite)

M. Frédéric THIEBAUD
Mme Patricia PERNIN
Mme Mélanie SANDOZ



SERVICES TECHNIQUES

(de gauche à droite)

M. Christophe BOUCLANS
M. Christophe GILLY



ÉCOLE MATERNELLE

(de gauche à droite)

Mme Cécile JEAN
Mme Isabelle BROUHAUD

DÉPART EN RETRAITE DE MADAME ANNICK DUBOIS

Madame Annick DUBOIS a intégré les services municipaux en 2003, avec pour mission d'assurer l'entretien de l'ensemble des bâtiments de la commune.

M. FELT a salué le professionnalisme de Mme DUBOIS durant toutes ces années passées au service de la collectivité, et a souligné toute la confiance de la commune à son égard.

La soirée s'est terminée par la remise conviviale des cadeaux et le partage du verre de l'amitié.





COMMISSION SCOLAIRE



ÉCOLE MATERNELLE

103
enfants

Directrice : Mme LEGUIN - 03 81 58 74 59

HORAIRES

accueil entre 8h20 et 8h40 et entre 13h20 et 13h40
sorties à 11h45 et à 16h15

	CLASSES	ENSEIGNANTS	Nb
CYCLE 1	Petits	Mme BOILLOT	26
	Petits / Moyens	Mme LEGUIN	25
	Moyens / Grands	Mme TUONG LU / Mme PASSILLY	26
	Grands	Mme DAUGUSTRON	26
			103

A.T.S.E.M.* : Mme BROUHAUD et Mme JEAN

**Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles*

RAPPEL AUX PARENTS

Les enfants de la maternelle doivent impérativement être accompagnés par une personne responsable jusqu'à leur prise en charge par l'enseignant.

ÉCOLE PRIMAIRE

173
enfants

Directrice : Mme GRANDVOINNET - 03 81 58 70 96

HORAIRES

accueil à 8h20 et 13h20 dans la cour de l'école
horaires des cours : 8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h15

	CLASSES	ENSEIGNANTS	Nb
CYCLE 2	C.P.	Mme GRANDVOINNET	25
	C.P. / C.E.1	Mme BOUCHER	24
	C.E.1	Mme GREGORIO	25
	C.E.1 / C.E.2	M. FAIVRE	24
	C.E.2	Mme POIZAT	10
			108
CYCLE 3	C.M.1	Mme POIZAT	15
	C.M.1 / C.M.2	Mme MICHEL-AMADRY	24
	C.M.2	M. TRAVAGLINI	26
			65

COLLÈGE ALBERT CAMUS

100 rue de Vesoul - 25000 Besançon

Principal : M. STUDER - 03 81 50 51 24

GROUPE SCOLAIRE



Cycle 1 : apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections de maternelle)

Cycle 2 : apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2)

Cycle 3 : consolidation (CM1, CM2 et 6^e)

Cycle 4 : approfondissements (5^e, 4^e, 3^e)

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE DE SECTEUR

Mme SIMONIN Christine
Tél. 03 81 53 76 36



CANTINE - GARDERIE SCOLAIRE



RESTAURATION SCOLAIRE

☎ 03 81 58 89 69

E-mail : mairie@miserey-salines.fr

La capacité d'accueil de la cantine est portée à 140 enfants depuis juin 2009, date d'ouverture de la nouvelle « cantine-restauration »

Depuis la rentrée 2009, nous accueillons les enfants à partir de 3 ans.

La priorité est accordée aux enfants qui fréquentent régulièrement la cantine et par ordre d'inscription.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les enfants doivent être âgés de 3 ans révolus.
- Inscription sur dossier papier et réservation des repas et des garderies sur un site internet SERVI-PLUS.
- Possibilité d'inscription en cours d'année scolaire en fonction des places disponibles.

TARIFS 2019 - 2020

(année scolaire - prix des services)

GESTIONNAIRE : MAIRIE

Prix du repas régulier 6,01 €
(garderie du midi comprise)

Tarifs réajustés par décision du Conseil Municipal au début de chaque année scolaire.

GARDERIE SCOLAIRE

☎ 03 81 58 89 69

E-mail : mairie@miserey-salines.fr

La garderie du soir est assurée par deux ou trois personnes selon la fréquentation, avec goûter et éventuellement possibilité d'aide aux devoirs.

Inscription et facturation :
même principe que pour les repas.

TARIFS 2019 - 2020

(année scolaire - prix des services)

GESTIONNAIRE : MAIRIE

7h15 - 8h20 : 1,23 €

16h15 - 18h15 : 2,64 €

Tarifs réajustés par décision du Conseil Municipal au début de chaque année scolaire. L'horaire de 18h15 mis en place est reconduit pour l'année scolaire 2019-2020.





EFFECTIFS - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE : 173 ÉLÈVES INSCRITS

CLASSE	EFF.	ENSEIGNANTS	OBSERVATIONS
C.P. 1	25	Mme Grandvoinet Mme Cuccureddu	le mardi - Assure l'enseignement de l'anglais aux C.P.
C.P. / C.P. 2	24 (8 - 16)	Mme Boucher	assure l'enseignement de l'anglais aux C.P.
C.E.1	25	Mme Grégorio	assure l'enseignement de l'anglais aux C.E.1
C.E.1 / C.E.2	24 (5 et 19)	M. Faivre	assure l'enseignement de l'anglais aux C.E.1 / C.E.2
C.E.2 / C.M.1	25 (10 et 15)	Mme Poizat	assure l'enseignement de l'anglais aux C.E.2 / C.M.1
C.M.1 / C.M.2	24 (19 et 5)	Mme Michel-Amadry M. Martin	assure l'enseignement de l'anglais aux C.M.1 le lundi et un vendredi sur trois
C.M.2	26	M. Travaglini	assure l'enseignement de l'anglais aux C.M.2

A.E.S.H. : Mme Bocciarelli
21 heures dans l'école

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

TITULAIRES

BALANDRET Charles
BROUHAUD Isabelle
DONDA Virginie
FELT Catherine
HARTMANN Laurence
LEFEBVRE Céline
LEUPARD Florence

SUPLÉANTS

BONNETON Delphine
CHOUFFE Magalie
FOUCHARD Delphine
PORTIER Pascaline

Sorties JMF (Jeunesses Musicales de France)

Voici les réservations faites, seule la participation au premier concert est certaine, pour les autres nous attendons confirmation.

- Le mardi 19 novembre à 14h15 : Rajasthan express pour les classes de CP (Mme Grandvoinet/ Mme Cuccureddu), CP-CE1 (Mme Boucher), CE1 (Mme Grégorio) et CE1-CE2 (M. Faivre).
- Le 20 ou 21 janvier : Duologie pour les classes de CE1(Mme Grégorio), CE2-CM1 (Mme Poizat), CM1-CM2 (Mme Michel-Amadry/M. Martin) et CM2 (M. Travaglini).
- Le 17 ou 18 février : Cinéklang pour les classes de CE2-CM1 (Mme Poizat), CM1-CM2 (Mme Michel-Amadry/M. Martin) et CM2 (M. Travaglini).
- Le 11 ou 12 mai : Schinéa pour la classe de CE2-CM1 (Mme Poizat).

Spectacles « Les 2 Scènes »

- Optraken le lundi 18 novembre à 14h30 pour les classes de CE2-CM1 (Mme Poizat), CM1-CM2 (Mme Michel-Amadry/M. Martin) et CM2 (M. Travaglini).
- Les trois brigands (cinéma) le mardi 17 décembre à 14h30 pour les classes de CP (Mme Grandvoinet/ Mme Cuccureddu), CP-CE1 (Mme Boucher), CE1 (Mme Grégorio).
- Sherlock Junior (cinéma) le jeudi 19 décembre à 14h30 pour la classe de CE1- CE2 (M. Faivre).
- Je veux, je veux, je veux le lundi 8 juin pour toutes les classes.

Dispositif « école et cinéma » :

Toutes les classes iront voir 3 films au Mégarama, à École-Valentin.

- L'homme qui plantait des arbres le jeudi 21 novembre à 9h30 pour les classes de CP-CE1 (Mme Boucher), CE1 (Mme Grégorio), CE1-CE2 (M. Faivre) et de CE2-CM1 (Mme Poizat).
- Jiburo le mardi 21 ou le jeudi 23 janvier à 9h30 pour les classes de CP (Mme Grandvoinet/ Mme Cuccureddu) et CP-CE1 (Mme Boucher).
- Cadet d'eau douce le jeudi 6 février ou le mardi 11 février à 9h30 pour la classe de CE1-CE2 (M. Faivre).
- Ma vie de courgette le mardi 24 mars ou le jeudi 26 mars à 9h30 pour toutes les classes sauf la classe de CE1-CE2 (M. Faivre).
- Shaun le mouton le mardi 7 avril ou le jeudi 9 avril à 9h30 pour toutes les classes sauf la classe de CP-CE1 (Mme Boucher).
- Aniki Bobo le mardi 16 juin ou la mardi 23 juin à 9h30 pour les classes de CM1-CM2 (Mme Michel-Amadry/M. Martin) et CM2 (M. Travaglini).

Noël

Les élèves assisteront à un spectacle le jeudi 12 décembre à la salle polyvalente à 13h30. L'association de parents d'élèves « 1,2,3 Salines » organisera un goûter pour les enfants avec distribution d'un petit cadeau la semaine avant les vacances de Noël.



Téléthon

Projet course longue pour le Téléthon : les élèves et les parents se sont réunis pour courir le vendredi 6 décembre après-midi et réaliser un maximum de tours autour de l'école.

Projet natation

Il débutera à partir du lundi 25 novembre (de 14h20 à 15h05), se terminera le lundi 27 janvier et concernera les élèves de CE2. Il s'agit d'un cycle de 8 séances, à la piscine Mallarmé de Besançon qui sera financé par la subvention sportive de la municipalité pour le coût des entrées et par une subvention exceptionnelle de la municipalité pour le transport (environ 800 euros).

La collecte des bouchons plastiques et en liège

pour l'association Croix verte se poursuit cette année avec un concours pour déterminer quelle école collectera le plus de bouchons. Rappelons que cette association récupère des bouchons qu'elle broie et qu'elle vend à une entreprise. L'argent ainsi récolté permet de financer des projets sport loisir présentés par les associations d'handicapés du Doubs et du Jura (voir site de l'association : www.lacroixverte.fr).



Cycle judo
janvier - février 2019



Sortie nature Brussey
juin 2019



Sortie vélo CM2
juin 2019



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

4 CLASSES - Directrice : Mme LEGUIN Valérie (déchargée le mardi)		102 élèves
Petite section	Mme BOILLOT Annie	25 élèves
Petite et moyenne sections	Mme LEGUIN / Mme PASSILLY (le mardi)	26 élèves
Moyenne et grande sections	Mme TUONG (lundi- mardi) Mme PASSILLY (jeudi-vendredi)	25 élèves
Grande section	Mme DAUGUSTRON	26 élèves

ATSEM : Mme BROUHAUD Isabelle
Mme JEAN Cécile

AESH : Mme PELLETIER Lucie

ATSEM stagiaire : Melle DECOËNE Solène

DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

M. BALANDRET Charles, Mme THABOUREY, M. NZIENGUI Jean-Fidèle, Mme PHOMMAVONG Justine

Suppléants : Mme ROUABAH Nassima, Mme LEFEBVRE Céline, Mme MARTIN Aude

PROJETS - MANIFESTATIONS

L'école a effectué sa rentrée en musique en organisant une petite chorale en fin d'après-midi la première semaine. Les quatre classes travailleront sur les cinq sens tout au long de l'année avec une thématique sur chaque période : la première ayant été consacrée au goût, la deuxième sera autour du toucher. Une intervention du colporteur des sciences aura lieu en mars.

Trois spectacles sont prévus :

- Coconut : spectacle de marionnettes en décembre (financé par la mairie);
- 2 sorties par classe en partenariat avec les Deux Scènes (décembre et mai).



Site internet de l'école



<http://mat-miserey-salines.ac-besancon.fr>



Responsable : Dominique VAUCHEY

Membres : Monique ARDAIL - Jean-Pierre BONNETON - Sylvie CHAINEL - Frédéric COURTET
Ada LEUCI - Cynthia PLAGNOL - Jean-Claude ROY

Par nos diverses actions, nous continuons à améliorer et entretenir notre patrimoine bâti communal.

Écoles

Les façades des deux bâtiments scolaires, maternelle et primaire, ont été repeintes afin d'améliorer leur aspect. Les jeux au sol dans les cours de ces bâtiments ont été redessinés. Le préau a subi également un rajeunissement. La commune a pris en charge l'installation du réseau informatique (dont l'achat de 30 ordinateurs portables) dans le groupe primaire.

Les plafonds de chaque classe en primaire ont été refaits avec une isolation plus importante (laine de verre de 200 mm), et des plaques plafonds avec coefficient acoustique. L'ensemble des luminaires fluorescents avec starter ont été changés pour une installation en points lumineux LED.

L'alarme incendie à l'école maternelle a été améliorée par l'adjonction de plusieurs déclencheurs manuels, et de télécommandes d'alarme intrusion mises à disposition des enseignants.

À l'extérieur, une partie de la clôture a été remplacée, et le parterre devant les trois salles « ateliers » a été réalisé avec un revêtement bitumeux, remplaçant l'ancien bi-couche. Un complément de mobiliers, autant dans la cantine-garderie que dans la bibliothèque a été effectué durant l'année 2019.

Agence Postale Communale

Motorisation du rideau.

Micro-crèche « Les Koalas »

Pour le confort des petits une climatisation a été mise en place juste avant l'été.

Salle Polyvalente

Remplacement du lave-vaisselle et de deux armoires réfrigérantes.

Pavillons « Résidence Les Nuelles »

Le programme pluriannuel de réfection des toitures aux Nuelles est terminé.

La première tranche de remplacement du chauffage des 16 premiers pavillons (chaudières, distribution, programmeur, vannes thermostatiques) commencée en mai, est achevée à ce jour.

Église

Réfection totale de l'intérieur de l'église : lessivage, reprise de plâtre, peinture sur l'ensemble des murs (porche entrée, nef, sacristie) changement du mode d'éclairage par des luminaires LED, réfection de la porte d'entrée. Les joints des pilastres ont été repris, les trois rosaces des lustres à pampilles ont été peintes en ton pierre. Les vitraux ont été nettoyés, et restaurés par une spécialiste.



Atelier communal

Une étude de faisabilité a été commandée à un maître d'œuvre, dont la première esquisse a été présentée à la commission « bâtiments communaux ».



Responsable : Denis JOLY

Membres : Cynthia PLAGNOL - Damien ALGOËT - Jean-Claude ROY - Arnaud PERROUD - Claude HAUSTETE

Le bulletin est arrivé dans vos boîtes aux lettres...
C'est signe de changement d'année : de 2019 à 2020, il n'y a qu'un pas.

Le 1^{er} janvier 2019, « Grand Besançon Métropole » (GBM) a pris la compétence voirie et l'éclairage public. Cela signifie que la commune n'est plus maître d'ouvrage des travaux de voirie et d'éclairage public.

Cependant, certaines voiries restent dans le domaine public communal, simplement parce que les biens n'ont pas été transférés à la commune. Ce sont donc les colotis, ou le lotisseur, qui restent propriétaires. S'agissant de ces voiries, la commune a pris toutefois en compte les travaux nécessaires au bien-être de ses habitants.

Pour les travaux neufs à réaliser, un programme communal a été transmis à GBM pour analyser la nécessité et la priorité par rapport au volume global du secteur Nord (la commune contribue à hauteur de 50% du montant hors taxe du travail exécuté).

Pour les travaux «de gros entretien», GBM prend en charge la totalité du financement des travaux.

En 2019, la réalisation de la rue de la Diligence fait partie des travaux neufs financés à 50% par la commune. Il en va de même pour les travaux de la route de la Chapelle (tronçon vers les Auxons).

Les travaux neufs de la rue d'École (tronçon RD5/ rue du Champ Merray) ont été réalisés par GBM, de même que la création de trottoirs pour l'accès au magasin « Colruyt » ou pour l'accès à la commune d'École-Valentin.

Par ailleurs, les travaux de réfection du lotissement rue du Hameau (enfouissement des réseaux et requalification des trottoirs et voirie), pris en charge par la commune, sont à présents terminés.

De même, la rue de Saint-Étienne (gros entretien) a été réfectionnée en enduit bicouche sur toute sa longueur.

En outre, de nouvelles réalisations de la commune au terrain omnisports (rocher d'escalade et skate-park) ont pris place à côté d'un aménagement engazonné et de plantations d'arbres à haute tige.

Enfin, comme chaque année, quelques recommandations d'usage pour nous tous :

- taillez vos haies pour laisser le passage libre aux piétons et aux poussettes sur les trottoirs

- ne laissez pas les bacs d'ordures ménagères sur le domaine public

- pendant la période de déneigement, libérez les zones de retournement et de circulation (merci de votre patience car nous avons un certain nombre de kilomètres de voiries à gérer).

- en cas de panne d'éclairage public, il est toujours nécessaire de répertorier un minimum de 5 lampes en dysfonctionnement pour que l'intervention de la Communauté Urbaine soit effective. Chacun peut signaler à la mairie l'anomalie, que nos services transmettent ensuite à GBM pour l'intervention de l'entreprise mandatée.





Responsable : Ada LEUCI

Membres : Damien ALGOET - Patricia ESTAVOYER - Gabrielle FERRAO - Michel LAMBIEY - Arnaud PERROUD
Jean-Claude ROY - Dominique VAUCHEY

Au terme de cette année 2019, la commission vous présente l'activité écoulée, les évolutions ainsi que les projets et réalisations majeurs.

Depuis 2008, date d'approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme), plusieurs sites ont vu leur environnement se transformer et, à ce jour, les différents lotissements sont complets ou quasi complets. Des parcelles sont encore disponibles sur le récent permis d'aménager délivré à la Société Néolia, situé rue sous les Vignes et rue des Étouvettes.

En 2017, nous vous annonçons l'obtention d'un permis d'aménager par la SMCI, pour la réalisation d'un ensemble commercial, au lieu-dit « La Lye » et situé au droit du giratoire de la nouvelle bretelle de la RN57.

Aujourd'hui, un Permis de construire déposé par la SMCI sous l'enseigne BOOKL est en cours d'instruction.

Ce projet commercial a été soumis à une demande d'autorisation préalable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial du Doubs. Les 20 membres de la commission, réunis le 16 septembre 2019, se sont prononcés favorablement sur ledit projet, par 18 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

Cependant deux recours ont été exercés contre cet avis favorable et présentés devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial. Ladite Commission Nationale se réunit le 19 décembre 2019 pour statuer sur ces recours.

Un événement et non des moindres : depuis le 4 novembre 2019, la maison ÂGE et VIE, résidence destinée aux personnes âgées ou handicapées a ouvert ses portes et accueilli les résidents des 14 studios situés au n° 6 rue d'École. Nous nous réjouissons de leur arrivée et leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Enfin, nous rappelons qu'un permis de construire déposé par le CARRÉ de L'EST a été refusé. Il s'agit d'un projet de construction de 3 collectifs de 4 logements chacun (duplex avec sous-sol), pour un total 12 appartements et situés rue Sous les Vignes.

Les autorisations d'urbanisme enregistrées en 2019 sont les suivantes :

DOSSIERS INSTRUITS PAR LA COMMUNE

- 23 permis de construire (maisons individuelles),
- 1 permis de démolir,
- 57 déclarations préalables.

DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE URBANISME DU GRAND BESANCON

- 5 permis de construire (immeubles ou constructions en secteur d'activité).

Ada Leuci

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour tout projet de construction ou d'aménagement, les règles d'urbanisme devront obligatoirement être respectées.

Pour toute information ou rendez-vous souhaité, contactez le service urbanisme de la mairie.

Le Plan Local D'urbanisme est disponible sur le site :

www.miserey-salines.fr





Pour rappel, l'Agence Postale Communale a ouvert ses portes le 5 décembre 2016.

Après **plus de trois années de fonctionnement**, la fréquentation reste régulière et répond toujours à l'attente et aux besoins des administrés.



L'Agence Postale Communale est tenue en binôme :
(sur la photo, de gauche à droite)

- **Patricia PERNIN**
assure les permanences du lundi, mercredi et jeudi.

- **Laëtitia MATHON**
assure les permanences du vendredi et samedi.



MISSIONS PRINCIPALES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Réception et envoi de vos colis
Courriers recommandés
Retrait et versement de numéraire
sur vos comptes postaux
Dépôt de chèques postaux
Contrat de réexpédition de courriers

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h - 11h15
Mercredi : 16h - 18h30
Jeudi : 9h - 11h15
Vendredi : 9h - 11h15
Samedi : 9h - 12h

Tél. 03 81 65 59 01



VOS RÉFÉRENTS

Vous pouvez les contacter pour leur faire part de vos inquiétudes.

Leur action devant permettre de renforcer les liens entre les habitants, l'entraide et la solidarité de voisinage.

► **Jean-Pierre BONNETON**

45 square des Sycomores - Tél. 03 81 58 92 67 ou 06 30 72 64 02 - E-mail : jean-pierre.bonneton@laposte.net

► **Stéphane TESOLARI**

16 rue des Mirabelles - Tél. 03 39 25 00 00 ou 06 62 24 78 52 - E-mail : st@stensys.com

► **Philippe BOUCLANS**

24 rue du Cryot - Tél. 06 87 21 64 26

► **Fabrice THEVENOT**

8 rue de l'Épine - Tél. 07 77 44 35 83

► **Annette HERVIEUX**

25 allée des Érables - Tél. 03 81 58 82 41

► **Claude ERHARD**

8 rue des Acacias - Tél. 06.82.99.86.26



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

- Ne restez pas seuls. Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service. demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération «Tranquillité seniors» : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des brigades sociales de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.
- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un interphone à votre porte d'entrée.
- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous, comme un professionnel (plombier, electricien...) vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).
- Évitez de détenir trop d'espèces, privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Faisons la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site www.interieur.gouv.fr



Responsable : Bertrand SCHECK

Membres : Damien ALGOËT - Jean-Pierre BONNETON - Sylvie CHAINEL - Cynthia PLAGNOL - Christiane TILLY

La justesse des prévisions du plan quinquennal permet à la collectivité de se passer de l'exercice d'un budget supplémentaire.

Les chiffres de l'année 2019 sont arrêtés au 9 décembre 2019 (donc encore provisoires).

Vous constaterez que nous avons conservé la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la totalité des investissements sont autofinancés et la ligne « endettement » est toujours à zéro.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Celles-ci sont évaluées à 1 808 659 €, globalement stables par rapport à l'exercice précédent, sans augmentation des taux des taxes d'habitation et foncières.

Produits de services

Ceux-ci sont en augmentation de 48,50 %. Ceci est dû à la signature d'un contrat de prestations avec la Communauté Urbaine (42 706 €), à un rappel de taxes auprès de l'opérateur Orange et une augmentation des recettes de la cantine de l'ordre de 9 000 €

Impôts et taxes

Les recettes sur le chapitre ont baissé de 3,52 % mais au 9 décembre 2019 toutes les recettes ne sont pas encore rentrées en comptabilité.

Dotations et participations

Elles sont stables par rapport à l'exercice précédent.

Produits divers de gestion courante

Ils sont stables par rapport à 2018 (+ 0,58%).

Atténuation des charges

Ce poste correspond au remboursement de salaires de la part de l'organisme de prévoyance sur un poste de longue maladie et de remboursement divers concernant les salariés de la collectivité.

DÉPENSES

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en baisse et s'élèveront à 943 956 € par rapport à 1 054 747 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 10,50 %. Cette baisse significative va encore permettre l'amélioration de notre capacité d'autofinancement.

INVESTISSEMENT

Ceux-ci se sont élevés à 900 000 € en 2019. Ils comprennent notamment la réfection complète de la rue du Hameau (enfouissement des réseaux secs, éclairage public, réfection de la chaussée), les travaux dans les écoles, le fonds de concours pour la voirie, la plateforme sportive, le cimetière et l'église. Il ne faut pas oublier les nécessaires investissements au fonctionnement de la collectivité et à la préservation de notre patrimoine immobilier aux Nuelles (143 000 € en 2019).

ENDETTEMENT

L'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice permettra de financer nos investissements. **L'endettement par habitant reste à 0 (zéro) au 31/12/2019.**

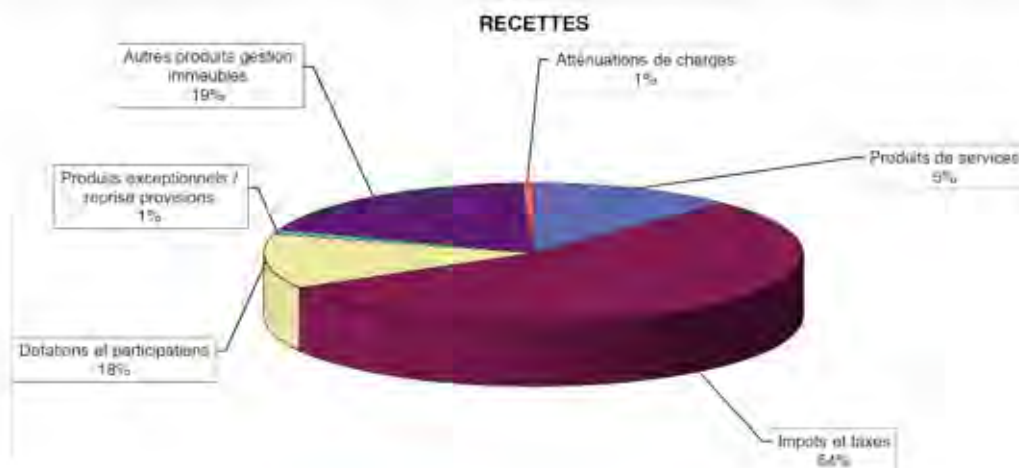
	2019	2001
Endettement par habitant	0	484

La prévision d'investissement pour 2020 s'élèverait aux alentours de 980 000 €. La commune n'aura pas recours à l'emprunt en raison d'excédent de fonctionnement et en ne dépensant que ce qui est strictement nécessaire. L'activité renforce notre épargne de « précaution » qui sera bien utile pour les investissements à venir.

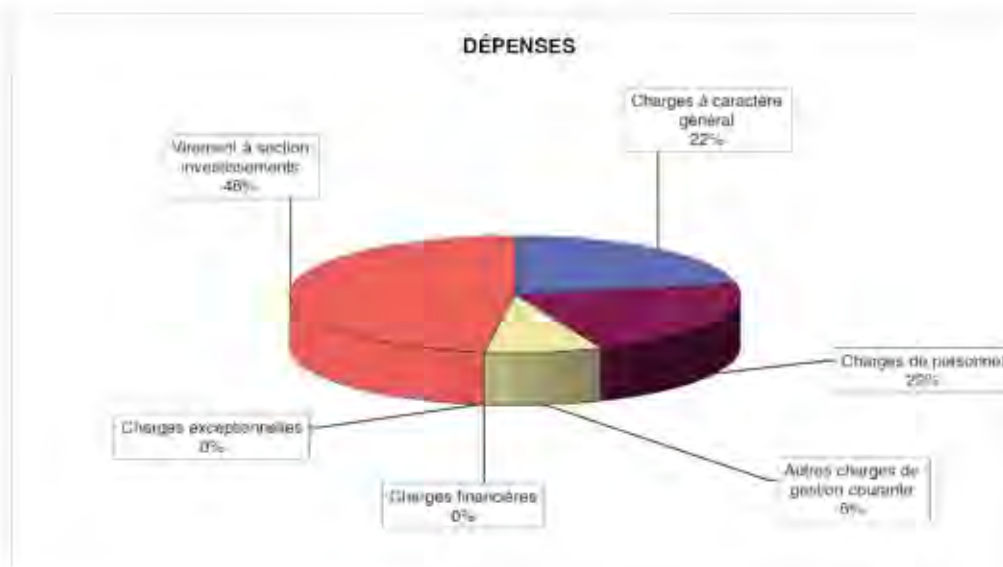
Bertrand SCHECK



	2019	2018	2017	2016	2015
RECETTES	1 808 659	1 779 335	1 773 397	1 799 260	1 906 995
Produits de services	224 000	150 843	153 373	115 835	138 698
Impôts et taxes	982 190	1 017 995	1 057 231	1 039 216	995 290
Dotations et participations	230 245	231 568	208 742	217 536	235 569
Produits exceptionnels / reprise provisions	18 037	21 222	17 339	79 644	196 156
Autres produits gestion immeubles	341 452	339 482	323 753	336 752	328 794
Atténuations de charges	12 735	18 225	12 959	10 777	12 488



	2019	2018	2017	2016	2015
DÉPENSES	1 808 659	1 779 335	1 773 397	1 799 260	1 909 995
Charges à caractère général	398 000	452 222	359 954	324 012	388 098
Charges de personnel	393 897	403 163	399 253	392 224	384 433
Autres charges de gestion courante	151 959	193 627	219 729	239 589	239 749
Charges financières					
Charges exceptionnelles	100	5 735	167	747	541
Virement à section investissements	864 703	724 588	794 294	842 718	897 174



Année, 2015, 2016, 2017 et 2018 : réalisé Année 2019 : estimation au 9 décembre 2019

MISEREY SALINE

A

B

C

D

E

INDEX DES RUES :

- 9 septembre (rue du) C5-D5
- Acacias (rue des) D5-E6
- Aliziers (square des) F4
- Alouette II (impasse) H5
- Ancien Couvent (rue de l') E4
- Apollo (rue) H5-H6
- Ariane (rue) F6-G6-H6-H5
- Besançon (rue de) E4-F5
- Buis (Allée des) G4-
- Cerisiers (square des) F4
- Challenger (rue) H5
- Champ Merray (rue du) E6-F6
- Chanelle (chemin de la) E5
- Chanelle (impasse de la) E5
- Chapelle (route de la) D4-E3
- Charbonnière (rue de la) C5-D4
- Charmes (impasse des) G4
- Chemenaude (chemin de la) D3
- Chemin de la Corvée C4
- Chemin de Poussot C6
- Chemin de Vaux D3-E1-E2
- Chemin du Fort H3
- Chêne de la Verne (impasse du) E6
- Chêne de la Verne (rue du) E6-F6
- Chênes (rue des) G4
- Clos des Mirabelles (rue du) F5
- Clos des Pins I (rue du) I2
- Clos des Pins II (rue du) I3
- Clos des Pruniers F3
- Clos L'Épaulie I2-I3
- Communauté (rue de la) E4
- Corvée (chemin de la) C4
- Cryot (rue du) D5
- Diligence (rue de la) F2-G2-G3-G4
- École (rue d') E5-F5-F6
- Écureuil (impasse de l') H5
- Épine (impasse de l') E6
- Épine (rue de l') E6
- Erables (allée des) F4
- Essarts (chemin des) D3-E3
- Essarts (impasse des) E4
- Étouvettes (rue des) E4-F4
- Étouvettes (rue des) F3
- Genêtres (chemin des) I1
- Grande Charrière (rue de la) F5
- Hameau (rue du) C4-C5
- Jeune Bois (rue du) C4
- Maronniers (allée des) F4-G4
- Mélèzes (square des) F4
- Météore (rue) H5
- Mirabelles (impasse des) F6
- Mirabelles (rue des) F5-G5
- Noyers (square des) F4
- Orée du Bois (impasse de l') H3
- Poudrière (rue de la) H1-I3
- Près des Carrés (impasse des) E5
- Près Jefsons (impasse des) F6
- Près Jefsons (rue des) F5
- Puits (rue du) E5
- Rancenières (impasse des) I1
- Saint-Antoine (rue) E6-F7
- Saint-Etienne (rue) E6
- Salines (rue des) F7
- Sauls (allée des) F4
- Saulniers (impasse des) D5
- Saulniers (rue des) D5-D6
- Sondes (rue des) D6
- Sycomores (square des) F4
- Tamaris (square des) F4
- Terre Rouge (impasse) D6
- Tilleul (rue du) D4
- Troènes (impasse des) G4
- Trois Croix (chemin des) G6-H6
- Vallée (rue de la) D5-E5
- Vergers (impasse des) G5
- Vergers (rue des) G5
- Vernois (rue des) C5-C6
- Vignes (rue sous les) F4
- Vignes des Champs (rue) G3

chemin des genetres

LES AUXONS

SUR LA ROCHE
AU JEUNE BOIS

CREUX AU
MANGE

DIR.
LES AUXONS

AUX
ESSARTS

DIR.
PELOUSEY

CHÂTEAU

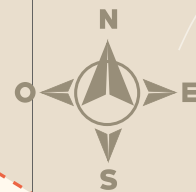
BOIS DE
SEU

DIR.
PIREY

TERRE
ROUGE

PARIS
DIJON
BEAUNE
LYON

- 1 Crèche Les Kangourous
- 2 Atelier municipal
- 3 Mairie
- 4 Château
- 5 Eglise
- 6 Vierge
- 7 Cimetière
- 8 Chapelle
- 9 Tennis
- 10 Poste - Maison des associations
- 11 Lavoir
- 12 Groupe scolaire
- 13 Salle polyvalente
- 14 Bibliothèque
- 15 Micro-crèche Les Koalas
- 16 Équipements sportifs
- 17 Parcours santé
- 18 Esplanade du neuf septembre



ES

F

G

H

I



1

2

3

4

5

6

7



MÉMO TRI



Trier mieux pour recycler plus !



Chez vous, tous les emballages et tous les papiers se trient.

Sortez votre bac pour 4h30

Ne vous fiez pas aux habitudes : les horaires de passage des camions peuvent varier dans votre commune.

www.grandbesancon.fr

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

☎ 03 81 41 55 35

2020
secteur B

CHÂTILLON-LE-DUC, MISEREY-SALINES

COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES 2 SEMAINES Semaines impaires
DÉCHETS RECYCLABLES

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1		S 1		D 1		M 1	14	V 1		L 1	
J 2		O 2		L 2		J 2		S 2		M 2	
V 3		L 3		M 3		V 3		D 3		J 3	23
S 4		M 4		M 4	10	S 4		L 4		V 4	
D 5		M 5		J 5		O 5		M 5	19	S 5	
L 6		V 6		V 6		L 6		M 6		D 6	
M 7		S 7		S 7		M 7		J 7		M 7	24
M 8		S 8		D 8		M 8		V 7		L 8	
J 9		D 9		L 9		J 9		S 9		M 9	
V 10		L 10		M 10		V 10		D 10		V 10	24
S 11		M 11		M 11	17	S 11		L 11		J 11	
D 12		M 12		J 12		D 11		M 12	20	V 12	
L 13		J 13		V 13		L 13		M 13		S 13	
M 14		V 14		S 14		M 14		J 14		D 14	
M 15		S 15		D 15		M 15		V 15		L 15	
J 16		D 16		L 16		J 16		S 16		M 16	25
V 17		L 17		M 17		V 17		D 17		V 17	
S 18		M 18		M 18	12	S 18		L 18		J 18	
D 19		M 19		J 19		D 19		M 19	21	V 19	
L 20		J 20		V 20		L 20		M 20		S 20	
M 21		V 21		S 21		M 21		V 21		D 21	
M 22		S 22		D 22		M 22		J 22	17	L 22	
J 23		D 23		L 23		J 23		S 23		M 23	26
V 24		L 24		M 24	13	V 24		D 24		V 24	
S 25		M 25		M 25		S 25		L 25		J 25	
D 26		M 26		J 26		D 26		M 26	22	V 26	
L 27		V 27		V 27		L 27		M 27		S 27	
M 28		S 28		S 28		M 28		J 28		D 28	
M 29		S 29		D 29		M 29		V 29		L 29	27
J 30				L 30		J 30		S 30		M 30	
V 31				M 31				D 31			

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon



2020
secteur B

CHÂTILLON-LE-DUC, MISEREY-SALINES

COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES 2 SEMAINES Semaines impaires
DÉCHETS RECYCLABLES

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M 1	27	S 1		M 1	36	J 1		D 1		M 1	49
J 2		D 2		M 2		V 2		L 2		M 2	
V 3		L 3		J 3		S 3		M 3	45	J 3	
S 4		M 4	32	V 4		D 4		M 4		V 4	
D 5		M 5		S 5		L 5		J 5		S 5	
L 6		J 6		D 6		M 6	41	V 6		D 6	
M 7	28	V 7		L 7		M 7		S 7		L 7	
M 8		S 8		M 8	37	J 8		D 8		M 8	50
J 9		D 9		M 9		V 9		L 9		M 9	
V 10		L 10		J 10		S 10		M 10	46	J 10	
S 11		M 11	33	V 11		D 11		M 11		V 11	
D 12		M 12		S 12		L 12		J 12		S 12	
L 13		J 13		D 13		M 13	42	V 13		D 13	
M 14		V 14		L 14		M 14		S 14		M 14	51
M 15	29	S 15		M 15	38	J 15		D 15		M 15	
J 16		D 16		M 16		V 16		L 16		M 16	
V 17		L 17		J 17		S 17		M 17	47	J 17	
S 18		M 18	34	V 18		D 18		M 18		V 18	
D 19		M 19		S 19		L 19		J 19		S 19	
L 20		J 20		D 20		M 20	43	V 20		D 20	
M 21	30	V 21		L 21		M 21		S 21		L 21	
M 22		S 22		M 22	39	J 22		D 22		M 22	52
J 23		D 23		M 23		V 23		L 23		M 23	
V 24		L 24		J 24		S 24		M 24	48	J 24	
S 25		M 25	35	V 25		D 25		M 25		V 25	
D 26		M 26		S 26		L 26		J 26		S 26	
L 27		J 27		D 27		M 27	44	V 27		D 27	
M 28	31	V 28		L 28		M 28		S 28		L 28	
M 29		S 29		M 29	40	J 29		D 29		M 29	53
J 30		D 30		M 30		V 30		L 30		M 30	
V 31		L 31				S 31				J 31	



SERVICE GESTION DES DÉCHETS
Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon

CHEZ VOUS TOUS LES
EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT



EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



EMBALLAGES EN CARTON



PAPIERS

LES EMBALLAGES
EN VERRE
dans le conteneur
à verre



BEN VIDER
inutile de
laver

• AVEC
ou sans
BOUCHON

dans le bac de tri

BIEN VIDER,
inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

• APLATIR les bouteilles
plastiques

• Ne PAS EMBÔTER

EN VRAC
pas dans
un sac

PAS D'OBJETS
qui ont
endommagés

LES TEXTILES,
CHAUSSURES,
MAROQUINERIE
dans la borne
textile



dans un
sac
FERMÉ

LES BIODECHETS
dans le composteur



SAIR
résine de
verre, oil
stirra

LES DÉCHETS
NON RECYCLABLES
dans le bac gris



dans un
sac
FERMÉ



DÉCHETTERIE - GESTION DES DÉCHETS



RAMASSAGE DES DEUX POUBELLES



Poubelle beige à couvercle marron (tout ce qui ne sera pas recyclé)
▶ chaque lundi matin (déposer le conteneur le dimanche soir)



Poubelle grise à couvercle jaune (déchets à recycler : voir page ci-contre)
▶ chaque lundi matin : semaine impaire

ENLÈVEMENT DES MONSTRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Le 1^{er} lundi de chaque trimestre.
En 2020 : lundi 6 janvier - lundi 6 avril - lundi 6 juillet - lundi 5 octobre.
Les employés communaux enlèvent ces objets devant votre domicile.
Aviser le secrétariat de mairie la semaine précédente.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE PIREY

Route de Pirey
direction « les Montboucons »,
à gauche au rond-point,
face au centre de tir.

Tél. 03 81 88 74 08

LES HORAIRES DE FERMETURE

indiqués sont les horaires théoriques de fermeture du site.

L'ACCÈS AUX BENNES

sera fermé 10 minutes avant, afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (verre uniquement)

- bas de la rue de la Diligence
- rue de Besançon (niveau arrêt de bus / salle polyvalente)
- rue du Clos des Pins
- rue des Prés Jefsons



Sites	Jours d'ouverture	ETE	HIVER
ARC ET SENANS EPEUGNEY MARCHAUX	Mardi Jeudi Samedi	13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-17h50	13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-16h50
AMANCEY LAVANS QUINGEY	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	8h30-12h20 13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-17h50	8h30-12h20 13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-16h50
DEVECEY ORNANS PLACEY SAINT-VIT SAONE THORAISE	Lundi au vendredi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30-12h20 13h30-16h50
	Samedi	8h30-12h20 13h30-17h50	8h30-12h20 13h30-16h50
MYON BYANS/DOUBS	Mercredi	13h30-16h50	13h30 – 16h50
	Samedi	8h30-12h20 13h30-17h50	8h30-12h20 13h30-16h50
THISE PIREY	Lundi au vendredi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50
	samedi	8h30 – 12h20 13h30 – 17h50	8h30-12h20 13h30-16h50

Toutes les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.
Le changement de période (été/hiver) se fait en même temps que le changement d'heure officiel.

REDEVANCE INCITATIVE

Prix par kilogramme de déchets résiduels collecté quelle que soit la zone tarifaire.

Tarif de la levée par type de bac quelque soit la zone tarifaire								
Volume	60 l.	80 l.	120/140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	750 l.
Tarif 2020 T.T.C.	2,64 €	2,64 €	2,64 €	2,64 €	2,64 €	2,90 €	3,26 €	3,69 €

Prix de l'abonnement au service selon le volume et le type de bac proposé								
Volume	60 l.	120/140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	600 l.	750 l.
Tarif 2020 T.T.C.	109,93 €	152,59 €	174 €	215,75 €	273,48 €	370,62 €	478,50 €	544,81 €



La crèche « Les Kangourous » à Miserey-Salines accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle dispose de 24 berceaux répartis en 2 sections, les bébés et les moyens grands.

Au sein de la structure, 6 places sont réservées aux entreprises et les 18 restantes en direction de la commune de Miserey-Salines. L'accueil des familles se fait à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

Plusieurs points importants au sein de la structure :

- Le système de référence pour assurer la continuité des soins, une professionnelle prend en charge l'enfant dans sa globalité (sommeil, repas et change) et ce chaque jour,
- Le tour de rôle concernant les repas, afin que les enfants mangent par petits groupes de deux ou trois maximum avec des professionnelles plus disponibles,
- Les repères visuels, qui permettent à l'enfant qui n'a pas la notion du temps et qui vit l'instant présent d'anticiper ce qui va se passer ensuite et d'être rassuré,
- Un projet éducatif fondé sur la motricité libre : ce concept vise à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner,
- La langue des signes est pratiquée au quotidien au sein de la crèche et lors de réunions avec les parents afin de pouvoir l'utiliser également en famille.

Les familles sont invitées à différents temps d'échange :

- **Le Festiparents** : temps d'immersion à la crèche sur des moments forts de la journée où parents et enfants peuvent partager des activités par exemple,
- **La fête de l'été et de l'hiver** : spectacle et moment de partage entre professionnelles, parents et enfants autour d'un buffet.

D'autres invités sont aussi conviés :

- Médiation animale avec l'association AATEAA (chats, cobayes, lapins et chiens),
- Éveil musical avec l'association Tralalère.

Il y a également un projet en lien avec la bibliothèque de Miserey-Salines concernant l'emprunt de livres et de tapis à histoires très prochainement.

Tél. 03 81 48 81 44 40

Rue d'École

25480 Miserey-Salines

misereysalines@creche-la-maison-bleue.fr





MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »



BIENVENUE À LA MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »



Gérée par l'association Familles Rurales Fédération du Doubs, la Micro-Crèche « Les koalas » peut accueillir simultanément 9 enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans, habitants Miserey Salines prioritairement. Actuellement, 11 enfants profitent de cette structure, en accueil régulier ou occasionnel. Le tarif horaire est modulable, calculé selon la situation familiale (revenus des familles et nombre d'enfants à charge).



Delphine, Cyrielle, Tatiana et Amandine, professionnelles diplômées de la petite enfance, accompagnent les enfants dans les moments importants de la journée.

L'équipe vise avant tout l'intérêt de l'enfant : l'accent est volontairement posé sur le jeu libre, temps où l'enfant peut développer sa créativité et son imagination, mais aussi être confronté aux règles de la vie de groupe (attendre un jeu, partager...).

Parce que chacune des 4 saisons est une invitation à jouer dehors, des temps de jeux extérieurs sont proposés quotidiennement pour permettre à l'enfant de se dépenser physiquement et d'évacuer son énergie.

Un partenariat avec la bibliothèque de Miserey-Salines permet aux enfants depuis 2019 de pouvoir profiter des collections de « raconte tapis », issus des fonds de la médiathèque du Doubs, dont ils apprécient les histoires variées et le support original.

Dès le début de l'année 2020, un partenariat de découverte de l'école maternelle est envisagé pour les plus grands qui feront leur rentrée en septembre 2020 en petite section.

Des places en accueil occasionnel sont encore disponibles les lundis après midi ainsi que les mercredis à la journée.

**N'hésitez pas à contacter Delphine Perrin,
directrice de la Micro-Crèche au
03 81 53 37 72 - 06 32 58 89 21**

**Micro-crèche
« les KOALAS »**

10 rue de Besançon
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 53 37 72
06 32 58 89 21

**Ouvert du lundi au vendredi
en continu de 7h30 à 18h30**



LE SYNODE DIOCESAIN : QUEL AVENIR POUR NOTRE PAROISSE ?

Dès 2016, Monseigneur Bouilleret, archevêque du diocèse de Besançon, décide de mettre en œuvre un synode* pour « donner la parole aux fidèles diocésains et dessiner ensemble l'avenir de l'Eglise diocésaine ».

LES TEMPS FORTS

Une **préparation** importante nécessite la mise en place d'un secrétariat, la recherche des thèmes des premiers travaux. Il faut rapidement communiquer les enjeux du synode, arrêter le calendrier et définir la façon dont chacun pourrait y prendre part (début 2017).



L'**Ouverture** du synode est célébrée le 10 décembre 2017 en la cathédrale Saint Jean, elle rassemble 900 personnes.

Travaux des équipes synodales

De décembre 2017 à juin 2018, 880 équipes, regroupant 5800 personnes réfléchissent autour d'un « Carnet de route ». Les 1300 contributions reçues permettent la construction d'un carnet de synodal.

L'**Assemblée Synodale** : 300 personnes, venant de tous les horizons du diocèse (70 membres de droit, 170 délégués venus des 67 paroisses, délégués ou appelés en paroisse suite à consultation et 45 délégués issus des mouvement diocésain).

Trois sessions synodales (octobre 2018, février et juin 2019) : Ces trois sessions ont permis d'élaborer 64 propositions, 12 faisant l'objet d'un consensus fort, votées avec au moins 66,6% des voix et 23 ayant obtenues entre 50 et 66,6%.



PROMULGATION DE ACTES SYNODAUX

le 06 octobre 2019

Tous ces actes se répartissent en cinq chapitres



- Croire et témoigner** en communauté vivantes et fraternelles.
- Se former** pour annoncer le Christ.
- Promouvoir et accueillir** la diversité.
- Annoncer** l'Evangile avec les jeunes.
- Tenir** ensemble proximité et mutualisation.

Les travaux se poursuivent pour la mise en œuvre..... **Nous sommes tous concernés**

Vous pouvez retrouver le résultat de ces trois années de travaux dans le document ACTES SYNODAUX 2019 (disponible au presbytère ou sur le site : synode-besancon.fr)

* Le mot synode vient du grec. Il est formé de *odos* (chemin) et *sun* (ensemble). Il signifie "faire route ensemble »

Pierre GUEDIN, Délégué Pastoral & Michel NAAS, Curé

Sources : Les Actes Synodaux et Eglise de Besançon N° 17

Crédit photos : Synode L.Galmiche et G. Vielle



ASSOCIATION « LES MIRABELLES »



Après sept années à la tête de l'association, Josette POUPON, démissionnaire, a passé la main; le club la remercie pour son dévouement. Marie France GUYON lui a succédé lors de L'AG de Janvier 2019, le reste du comité restant en place.

En Février, les Mirabelles ont goûté la cuisine de « LA MENUISERIE », bar-tabac et restauration locale.

Au mois de Mars, elles s'en sont allées goûter les jambonneaux de grenouilles aux Jardins Gourmands à PESMES; au retour visite de l'abbaye d'ACEY à VITREUX .

En Mai, une balade en car dans le Haut-Doubs du côté de GRAND'COMBE-CHÂTELEU avec la visite de la FERME MUSÉE, repas à l'auberge du CHARRON et détour par la grotte de REMONOT et le TUYÉ du Papi GABY.

Le traditionnel repas d'avant fermeture estivale a eu lieu au club fin JUIN . Début Octobre, les Mirabelles migrèrent vers le Jura, de Mouchard à Saint-Claude, par le train des HIRONDELLES. Sur place, après une restauration à « La Bruyère », elles allèrent sous la houlette d'une guide, qui les accompagna pendant le périple, visiter les musées de LA PIPE et du DIAMANT. Même si le soleil n'était pas au rendez-vous, ce fut aux dires de la majorité, une journée fort agréable.

Au club l'espace se réduit, le nombre d'adhérents le fréquentant ayant augmenté. Faudra t-il envisager un local plus spacieux pour les années à venir ?

Cependant, d'autres villageois intéressés seront, bien entendu, les bienvenus. Pour mémoire , le club ouvre tous les jeudis de 14 à 18 heures , avec toutes sortes de jeux , le dernier jeudi du mois étant réservé au petit loto interne . Le traditionnel repas de NOËL, aura lieu le Jeudi 19 Décembre.

Meilleurs vœux à tous !

Contact au 03 81 58 72 62 et 03 81 58 94 65.

Marie France GUYON, Présidente.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Comme les années précédentes, plusieurs personnes, chasseurs ou leurs épouses, collectent au sein d'une partie du village en faisant le porte à porte, des dons destinés à la **RECHERCHE CONTRE LE CANCER, ligue du DOUBS.**

Mesdames MARAUX, FIGEARD et Monsieur LIEGEON ont ainsi pu remettre un montant global de 3 262,00€ à l'association dirigée par le Professeur BOSSET, cancérologue honoraire.

Que tous les généreux donateurs en soient ici vivement remerciés.

D'autres secteurs du village seront prospectés en 2020 puisque deux personnes se sont portées volontaires. Il s'agit de Mme VIENNET, Impasse de la Chanelle et M. GUILLAUDEU, Pré des Carres. D'avance réservez-leur un bon accueil.

Le président rappelle pour les Miseroulets qui n'auraient pas lu le compte rendu du conseil municipal du 29

Août, les informations déjà relatées, à savoir : « depuis l'ouverture de la saison de chasse 2019-2020 (le 8/09) le secteur forestier dit « des BUIS » compris entre les parcelles communales 26 à 31 et correspondant pour la majeure partie au parcours santé, sera interdit de chasse et devient « réserve de chasse et de faune sauvage ». Des panneaux de signalisation à cet effet sont apposés à différents endroits de ce secteur boisé. Il s'agit, du côté droit du parking, de la route de la diligence en venant du village. La partie de forêt, côté gauche du parking reste chassable.

Pour information à tous les Miseroulets qui fréquentent ces lieux « réserve de chasse et faune sauvage », avec des animaux domestiques, chiens en particulier, ceux-ci doivent être obligatoirement tenus en laisse. Des agents assermentés peuvent relever toute infraction en cas de manquement à ces dispositions.

Pour retrouver un équilibre cynégétique et tenant compte d'une concentration endémique (dégâts agricoles, accidents routiers fréquents) l'association de chasse a obtenu l'autorisation de chasser dans le secteur forestier « du Bois de Mont » et alentours (côté droit de la RN 57 direction Vesoul) jusqu'en limite communale avec Châtillon-le Duc. Ces lieux jouxtent les habitations Clos de Pins I et II.

Il est à rappeler que les dégâts provoqués par la faune sauvage dans les terrains des particuliers, non clôturés ou insuffisamment protégés ne sont en aucun cas indemnisés. »



BRIOCHES ADAPEI (Association de Parents et Amis de personnes handicapées mentales)

L'opération brioches de l'ADAPEI qui s'est déroulée en avril 2019 a permis de collecter la somme de 788,10 €. L'intégralité des fonds récoltés en 2019 permettront d'assurer la participation du plus grand nombre d'usagers handicapés intellectuels accueillis dans les structures de l'association à des sorties et activités de loisirs et de culture.

Encore un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cet élan de solidarité

REPAS DES AÎNÉS LE SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019

C'est le samedi 16 novembre 2019 que le repas des aînés a rassemblé près de 270 convives.

M. FELT, dans son discours de bienvenue, a félicité les doyens de cette manifestation. Le premier magistrat de la commune a été très heureux de rappeler à l'Assemblée que sept couples présents venaient de fêter leurs noces d'or (50 ans de mariage) et 1 couple leur noce de diamant (60 ans de mariage).

Ce fut une nouvelle fois une manifestation particulièrement réussie où se mêlent étroitement bonne humeur et gastronomie. Le repas était préparé par EDUARDO, traiteur à Montfaucon. L'ambiance était assurée par l'accordéoniste Guy Gougeon et le magicien « Onyx ».

Le repas était servi par les élus.





ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES



Culture, sport et loisir pour tous :

L'ASCMS vous propose **37 activités différentes**, présentées sur la plaquette (disponible à la bibliothèque) et sur notre site internet.

Deux nouveautés depuis la rentrée 2019 : la **couture**, et un **atelier créatif** pour les enfants.



Se détendre après une journée de travail, pratiquer son sport favori, découvrir une activité nouvelle...il y en a pour tous, et pour tous les âges.





Le tournoi de tennis de 2019 a réuni 127 joueurs. Bravo aux participants, et aux organisateurs !



EN AVANT LA MUSIQUE : l'école de musique, ce sont huit instruments en pratique individuelle, une chorale, un stage de pratique collective au printemps...



15 spectacles et 2100 spectateurs depuis le début du projet. La « saison culturelle de Miserey-Salines » continue en 2020 !





Elle se compose d'un groupe de cinq bénévoles pour assurer les trois permanences hebdomadaires et hors permanences : achats, codage, enregistrement dans le logiciel etc.

La bibliothèque peut être exceptionnellement fermée certains mercredis ou samedis durant les vacances scolaires. Les lecteurs en seront informés par affichage (sur la porte de la bibliothèque), dans les huit jours précédents la fermeture.

CONTACTS

Tél. 03 81 57 61 82
OU
03 81 58 80 87

E-mail : ascms@free.fr

Horaires d'ouverture pour les lecteurs

- lundi : 16h à 18h
- mercredi : 14h30 à 18h30
- samedi : 10h à 12h



C'est aussi :

- Mise à disposition des livres de la bibliothèque et Médiathèque du Doubs, aux classes maternelles, en fonction de leurs demandes.
- Des achats - Des abonnements.
- CD/DVD mis à disposition des lecteurs (prêtés par la médiathèque).
- Internet gratuit pour tous.
- Un logiciel est disponible pour que les lecteurs puissent visualiser les livres disponibles à la bibliothèque.
- Les lecteurs ont la possibilité de faire des réservations, si le livre souhaité n'est pas à la bibliothèque.

Les lecteurs peuvent faire des recherches depuis leur domicile sur le site de la médiathèque : <http://mediatheque.doubs.fr>

Cependant, toutes les demandes de réservation doivent être faites auprès de la bibliothèque de Miserey salines.

Échange avec la Médiathèque du Doubs

Tous les six mois, un échange de 600 livres, 150 CD et 150 DVD, ce qui permet aux lecteurs d'avoir davantage de choix. Cet échange se fait à la Médiathèque du Doubs.

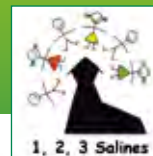


Informations pour 2020

Des expositions seront prêtées par la Médiathèque (les thèmes seront définis en cours d'année).

Depuis la rentrée de septembre, « l'heure du conte » a lieu un mercredi par mois de 15h à 16h pour les enfants âgés de 4 à 6 ans.

**UN GRAND MERCI À TOUS
LES GÉNÉREUX DONATEURS
POUR LES DONS DE LIVRES.**



« 1,2,3 Salines, l'association qui chouchoute vos enfants »

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association des parents d'élèves 1,2,3 Salines a pour but de dynamiser les écoles de Miserey-Salines grâce à l'organisation d'événements extra-scolaires comme le vide-greniers, la rando sirop... ou encore la traditionnelle kermesse qui clôture l'année scolaire.

L'argent récolté (10 400€ en 2018/2019) contribue au financement des sorties scolaires et aux achats de cadeaux (livres à Noël, goûter de rentrée, de Noël et de fin d'année...) pour nos enfants.

Nos actions sont ouvertes à tous alors n'hésitez pas à participer à nos manifestations !

Ainsi, vous aiderez aussi les écoles du village à organiser des sorties et des activités !

Merci pour votre soutien en 2019 et pour 2020... On compte à nouveau sur vous !

Retour en images sur certains événements majeurs de 2019



Super Loto – 20/01
220 participants



Rando Sirop – 22/09
210 participants



Vide greniers - 05/05
90 exposants

En 2019, nous avons proposé également : une vente de sapins, un goûter de rentrée et de Noël, la traditionnelle kermesse, un nettoyage du village.

AGENDA 2020 : Les prochains événements

Samedi 15 février : Boom de carnaval, Zumba. De 15h à 18h30, pour toute la famille !

Dimanche 17 mai : Vide-greniers. L'ouverture des réservations sera communiquée sur notre page Facebook.

Samedi 27 juin : Fête des écoles et 10 ans de l'association. Nous vous en dirons plus prochainement sur le programme !



Le nouveau bureau pour 2019-2020, une partie de l'équipe 1, 2, 3 Salines

De gauche à droite : Gaëtan CHARVERNAS, Paul KERSEN, Alexandre EDEINGER, Céline CARTIER, Cherazede NOUVEAU
Respectivement : Trésorier adjoint, Trésorier, Président, Vice-Présidente, Secrétaire

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter :

123salines@gmail.com

Toutes nos actualités et les informations sur les événements :  123 Salines



Association des Anciens Combattants
des AUXONS / MISEREY-SALINES
et des communes environnantes

L'association des Anciens Combattants des Auxons / Miserey-Salines compte aujourd'hui 92 adhérents Anciens Combattants, Veuves d'Anciens Combattants et sympathisants.

Elle a pour but de :

- créer et resserrer les liens de camaraderie et de solidarité qui doivent unir les combattants de tous les conflits et opérations de feu,
- procurer aux combattants et à leur famille le concours moral et matériel dont ils pourraient avoir besoin,
- contribuer à la dignité des obsèques de chacun de ses membres par la présence d'une délégation avec les porte-drapeaux, le cercueil des défunts ayant été recouvert du drapeau tricolore,
- perpétuer la mémoire des camarades tombés au champ d'honneur en leur rendant hommage au cours de cérémonies officielles ou particulières.

Elle est gérée par son conseil d'administration de 14 membres qui se sont réunis à dix reprises dans le courant de l'année pour organiser les cérémonies patriotiques :

- du 8 mai à Miserey-Salines célébrant le 74^e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale,
- du 11 novembre aux Auxons célébrant le 101^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin à la 1^{ère} guerre mondiale,
- du 5 décembre à Miserey-Salines en mémoire des morts en Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie.

L'association a participé à plusieurs autres cérémonies aux alentours de Besançon (Chapelle des Buis - Mazerolles-le-Salin), au congrès départemental de l'Union Fédérale des Anciens Combattants en octobre à Moncley ainsi qu'à la cérémonie de l'Union Départementale des Parachutistes du Doubs célébrant à Miserey-Salines le 29 septembre dernier la fête de l'Archange Michel, leur Saint-Patron.

L'association a rendu les honneurs aux camarades lors de leurs obsèques :

- René MERCIER en février,
- Jean-Barthélémy LUITAUD en septembre,
- André SCHNAEBELE en octobre.

Une importante délégation était présente aux obsèques d'André ROY, membre sympathisant et ami.

L'association a organisé cette année deux journées festives, un repas dansant en février à Miserey-Salines et un repas champêtre début juillet aux Auxons. Ces journées ont réuni chacune plus de 80 participants dans une ambiance très conviviale et de franche camaraderie.

Je remercie la commune de Miserey-Salines et son Maire, Monsieur FELT, pour l'aide et le soutien apportés à l'association des Anciens Combattants.

J'adresse à tous mes vœux très cordiaux de bonne et heureuse année.

Le Président LCL (H) Claude REIDEL



BUREAU DE L'ASSOCIATION ANNÉE 2019

REIDEL Claude	Président
VERNIZEAU Jacques	1^{er} Vice-Président
MENESTRIER Gérard	2^e Vice-Président
CHARRIERE Norbert	3^e Vice-Président
SIMONIN Raymond	Secrétaire
VIENNOT Daniel	Secrétaire Adjoint
LECRIGNY Monique	Trésorière
JOUVENOT Françoise	Trésorière Adjointe



ASSOCIATIONS DE MISEREY-SALINES



ANCIENS COMBATTANTS

M. REIDEL Claude
43 rue des Étouvettes
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 73 82

A.C.C.A. La Chevette

M. LIEGEON Christian
28 rue des Étouvettes
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 85 22

ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE - A.S.C.M.S

M. LIMACHER Axel
Rue de la Communauté
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 57 61 82 (bibliothèque)
B.P. 3010 - 25045 BESANÇON Cedex

FOOTBALL ESPÉRANCE DES AUXONS MISEREY

Mme SCRIBE Nathalie
4 rue de la Mairie
25870 LES AUXONS

Association Syndicale Libre LE CLOS DE VOLMENAY

Mme CASSARD Véronique
29 Allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

Association Syndicale Libre LES HAUTS DE VOLMENAY

M. LAMBERT-COUCOT Claude
11 Allée des Buis
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 06 71 56 67 06

Association « LES MIRABELLES »

Mme GUYON Marie-France
25 rue de la Grande Charrière
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 72 62

PAROISSE DU VAL DES SALINES

Abbé NAAS Michel
et prêtre BEZ Maurice
1 rue du 9 Septembre
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 54 26 12

Association Sportive « PISCINE LES PINS »

Mme AUFFRAY Odile
12 rue du Clos des Pins II
25480 MISEREY-SALINES

ADRMS

M. BROSY Pierre
15 allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

AVALFORT

M. DUCROS Pascal
46 rue des Frères Maire
25660 SAÔNE
Tél. 03 81 55 88 18

1,2,3 SALINES

M. EDEINGER Alexandre
5 impasse des Essarts
25480 MISEREY-SALINES



POUR VOYAGER DANS
LE GRAND BESANÇON



Les services Ginko disponibles à Miserey-Salines

Mes lignes à disposition sur ma commune

LIGNES	DESTINATIONS	Nombre de services réguliers par jour	Nombre de services sur réservation par jour
66	Pôle Temis (Besançon)	9	9
Proxi TGV 1	Gare de Besançon Franche-Comté TGV	-	7

Mes autres solutions de mobilité

SOLUTIONS	ARRÊTS DE MONTÉE / LOCALISATION	NOMBRE D'ALLERS / RETOURS PAR JOUR	CONDITIONS D'UTILISATIONS
TER Besançon Viotte <-> Besançon Franche-Comté TGV	Gare Besançon Franche-Comté TGV à Les Auxons ou halte TER d'Ecole Valentin	14 (en semaine)	Tous les abonnés Ginko (sauf PASS +64)
Parkings Relais (P+R)	Temis (Besançon)		Entrée libre. Sortie sur présentation d'un titre de transport Ginko validé dans la journée.

Pour plus d'informations sur les horaires rendez-vous sur le site www.ginko.voyage.

www.ginko.voyage

Horaires - Arrivées - Info trafic - Boutique en ligne

L'appli

Horaires en temps réel - Arrivées - Info trafic

03 70 27 71 60 service.client@ginko.voyage

La boutique GINKO

Centre de Miserey
28, avenue de la République - Besançon
Horaires : mardi - 10h - 18h





DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



DEMANDE	OU S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), noms et prénoms des parents	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par courrier avec une enveloppe timbrée pour retour du document.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu du mariage	Indiquer date du mariage, noms, prénoms des intéressés	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par écrit
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	Date du décès, nom et prénom du défunt	Gratuit	À tout requérant
Second livret de famille	Mairie du domicile	Formulaire à retirer en mairie	Gratuit	Le livret circule de mairie en mairie selon les lieux de mariage et de naissance des enfants.
Formalités pour le PACS	Mairie du domicile	Copie actes de naissances de moins de 3 mois + copie pièce d'identité Convention-type de pacte civil de solidarité (PACS) Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS)	Gratuit	Après dépôt du dossier enregistrement du PACS sur rendez-vous.
Formalités pour un mariage	Se présenter à la mairie de préférence dès que la date du mariage est connue. Publication obligatoire 10 jours pleins. Publication à la porte de la mairie du lieu du mariage et du domicile des futurs mariés.	Futurs époux Copie actes de naissances + copie pièce d'identité, justificatif de domicile. Indiquer les professions Témoins et parents : copie pièces d'identité, justificatifs de domiciles. Indiquer également les professions.	Gratuit	Enfant né après 2007 : on complète le livret de famille établi lors de la naissance du ou des enfants. Enfants nés avant 2007 de couples non mariés : on établit un nouveau livret. Fournir le ou les actes de naissance Si contrat de mariage : certificat du notaire dès sa délivrance. Déposer le dossier au moins un mois avant la date du mariage.
Reconnaissance d'enfant avant la naissance	Se présenter dans n'importe quelle mairie	Pièces d'identité des parents Justificatif de domicile Profession précise	Gratuit	S'adresse aux couples non mariés. Cette démarche facilite les formalités postnatales.
Inscription électorale	Mairie du domicile + inscription en ligne sur www.service-public.fr	Carte d'identité justificatif de domicile	Gratuit	Inscription toute l'année. <i>Pour les élections municipales de 2020 : inscription possible jusqu'au 7 février 2020, en ligne ou en mairie.</i>
Carte nationale d'identité	Mairie d'École-Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée	Dans tous les cas 2 photos + 1 justificatif de domicile Première demande : Copie intégrale d'acte de naissance Renouvellement : carte d'identité valide mineur : + livret de famille + copie carte d'identité du parent qui autorise En cas de perte ou vol Déclaration de perte ou vol Copie intégrale d'acte de naissance Document avec photo du demandeur Un timbre fiscal à 25 €	Gratuit	À compter du 01/01/2014 Prolongation de la durée de validité de 10 à 15 ans pour les personnes majeures Validité 10 ans conservée pour les mineurs. Prolongation de 5 ans automatique sans aucune démarche. Personne majeure domiciliée chez un tiers : prévoir justificatif de domicile + copie carte d'identité + attestation sur l'honneur d'hébergement de ce tiers. Pour les mineurs : livret de famille. Présence de l'enfant et photocopie de la carte d'identité d'un parent.
Passeport	Mairie d'École-Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée	Majeur : validité 10 ans Carte d'identité. Copie intégrale d'acte de naissance si carte d'identité périmée. 2 photos identiques. Justificatif de domicile. Mineur : validité 5 ans. + livret de famille.	Timbre fiscal : Majeur : 86 € 0 à 14ans : 17 € 15 à 17ans : 42 €	Passeport individuel pour les enfants Présence obligatoire de l'enfant à l'établissement du dossier Jugement de divorce le cas échéant.
Légalisation de signature	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	L'intéressé(e) doit signer devant l'agent administratif.
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours	Certificat d'accouchement et livret de famille s'il existe	Gratuit	Dans les 5 jours suivant l'accouchement. Si dernier jour samedi dimanche ou férié : 1 ^{er} jour ouvrable suivant.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès, livret de famille du défunt. Pièce d'identité, âge, profession et adresse précise du déclarant	Gratuit	Dans les 24 heures
Urbanisme	Dépôt des dossiers en mairie du lieu des travaux : DP - PC - PA - CU - PD	Formulaires à remplir + plans	Gratuit	Possibilité télécharger les documents : www.urbanisme.http://equipement.gouv.fr
Attestation d'accueil	Mairie de l'hébergeant	Formulaire à remplir Justificatif domicile et Copie pièce d'identité de l'hébergeant Copie passeport de l'hébergé Cas échéant : assurance	Timbre fiscal 30 €	Durée d'accueil : maximum 3 mois Spécifier les dates d'arrivée et départ (Étrangers hors Union Européenne)
Carte de séjour	Préfecture du Doubs	Copie de l'acte de naissance 3 photos (2 si renouvellement) Enveloppe timbrée Copie recto-verso de la carte d'identité ou de la carte de séjour du conjoint Justificatif de domicile (voir en mairie pour pièces complémentaire)		Les cartes de séjours ne sont plus établies pour les membres de l'Union Européenne. Pour plus d'information consulter le site : www.franche-comte.pref.gouv.fr
Recensement citoyen (jeunes 16 ans)	En mairie du lieu de résidence	Livret de famille, justificatif de domicile + carte d'identité	Gratuit	Démarche à faire dans le trimestre qui suit les 16 ans. Elle entraîne l'inscription d'office par l'INSEE sur liste électorale à 18 ans. Attestation de recensement à fournir pour tout examen.

À noter : selon décret 2013-1188 du 18/12/2013, la durée de validité des cartes nationales d'identité est prolongée de 10 à 15 ans sans formalité particulière (voir ci-dessus la rubrique « carte nationale d'identité »).



SERVICES DE SANTÉ

MISEREY-SALINES

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr NOIROT Laurent 03 81 58 72 30
 Dr RUNGE Rémi 03 81 58 86 57
 Dr LEUCI-HUBERMAN Viviana
 Homéopathe..... 03 81 58 36 26
 Dr FRESSE-LUBRANO Aurélie.....
 03 81 58 72 30

MÉDECINS SPÉCIALISTES

PSYCHIATRE

Dr COSTEI Andrea Silvia 06 37 97 80 62

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHÉRAPEUTE

MUSSELIN Marina 07 68 88 36 58

PÉDICURE

BILICHTIN Christelle 03 81 62 48 87

CABINET D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

SCP HAAZ - BESSOT - SAVIGNAT
 03 81 58 76 06

CHEVALOT Nathalie
 MIRABLON Lætitia

..... 06 58 27 17 94

DENTISTE

Dr FRADEL Thierry 03 81 58 70 82

CABINET MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

..... 03 81 58 99 73
 M. AUCLAIR Dominique
 Mme BISE Julie
 M. OUDET Sébastien
 M. EHINGER Martin

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

BARDI Chloé 06 43 67 72 29
 TOUCHARD Bruna 06 11 87 22 72

PHARMACIE

PERRIN Stéphanie..... 03 81 58 71 50

BESANÇON

CHRU Jean Minjot 03 81 66 81 66

PETITE ENFANCE

CRÈCHE « LES KANGOUROUS »

40 rue d'École
 MISEREY-SALINES 03 81 48 81 44

MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »

10 rue de Besançon
 MISEREY-SALINES 03 81 53 37 72

SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE

SAMU 15

POMPIERS 18

AUMB

Urgences médicales 03 81 52 11 11

SERVICES D'URGENCE 112

CENTRE ANTI-POISON

Strasbourg 03 88 37 37 37

Nancy 03 83 32 36 36

GENDARMERIE 03 81 21 16 60

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Vaccinations - Assistante Sociale

26 rue de la Machotte - 25770 SERRE-LES-SAPINS

Tél. 03 81 59 06 00

BESOIN D'ÉCOUTE

SOS Amitié 03 81 52 17 17

Alcooliques Anonymes 03 81 88 64 63

Suicide Écoute 03 45 39 40 00

Drogue info service 0 800 23 13 13

Fil Santé Jeunes 0 800 23 52 36

AIDES À DOMICILE

INTERMED 03 81 81 54 79

ASSAD 03 81 41 96 96

ASSOCIATIONS SUR LE HANDICAP

FRANCE ALZHEIMER

Foyer logement

2 rue Képler

25000 BESANÇON 03 81 88 00 59

FRANCHE-COMTÉ PARKINSON

2 rue Képler

25000 BESANÇON 03 81 88 08 55

SERVICES DE SÉCURITÉ

POLICE SECOURS 17

Gendarmerie Besançon Nord

Brigade d'École-Valentin .. 03 81 21 16 60

EDF

Sécurité dépannage 08 10 33 30 25

GDF

Sécurité dépannage 03 81 81 44 60

POUR NOS AMIS LES ANIMAUX

CABINETS VÉTÉRINAIRES

PIREY

CHARPENTIER - CROISOT - DAVID - GUILLERET -

MARTIN - NEAULT - POUX ... 03 81 53 46 94

ÉCOLE-VALENTIN

PONCET - PHILIPPON 03 81 88 30 15

S.P.A. 03 81 81 17 19



INFORMATIONS PRATIQUES



TRANSPORTS

SNCF 36 35
Gare Viotte et Besançon Franche-Comté TGV

TAXI MISEREY-SALINES

SARL SIRON 03 81 59 05 00

GINKO (Bus+TER) 03 70 27 71 60

EUROPE

MAISON DE L'EUROPE..... 03 81 21 29 55
26 rue de la République - 25000 BESANÇON
Site internet : www.europe-franchecomte.fr

LOISIRS ET CULTURE

CINÉMA

Mégarama
ÉCOLE-VALENTIN 03 81 85 38 38

OPERA THÉÂTRE

BESANÇON (location) 03 81 87 81 97

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE 03 81 25 10 00
8 Bis rue Charles Nodier
25035 BESANÇON cedex

CONSEIL RÉGIONAL 03 81 61 61 61
Présidente : Marie-Guite DUFAY

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU DOUBS** 03 81 25 81 25
Présidente : Christine BOUQUIN

**DÉFENSEUR DES DROITS 03 81 25 11 71
AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION**
Préfecture du Doubs
8 Bis rue Nodier
25000 BESANÇON

CONCILIATEURS DE JUSTICE
..... 03 81 25 81 25
Hôtel de Ville
Place du Huit Septembre
25000 BESANÇON

G.B.M. 03 81 87 88 89
(Grand Besançon Métropole)
Président : Jean-Louis FOUSSERET

HÔTEL DES IMPÔTS 03 81 65 65 00

PÔLE EMPLOI 39 49

MISSION LOCALE 03 81 85 85 85
Jeunes de 16 à 25 ans

DIRECCTE FRANCHE-COMTÉ ... 03 81 21 13 13
(Direction Régionale des Entreprises, de la Concur-
rence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES (DDT)**
BESANÇON 03 81 65 62 62

TRÉSORERIE
POUILLEY-LES-VIGNES 03 81 59 96 11

AGENCE POSTALE COMMUNALE
..... 03 81 65 59 01
Horaires :
Lundi 9h-11h15
Mercredi16h-18h30
Jeudi 9h-11h15
Vendredi 9h-11h15
Samedi 9h-12h

VÉOLIA 09 69 32 34 58
(eau, assainissement et urgence)

PARENTS - ENFANTS - ADOS

Relais Familles Assistantes Maternelles
Permanence : le jeudi de 14h à 15h30 en mairie
Renseignements 06 32 15 35 42

Familles Rurales
12 rue de la Famille
25000 Besançon 03 81 88 09 98

UFCV Bourgogne Franche-Comté 03 81 47 69 81
6 B Boulevard Diderot
25000 Besançon



*Vue du village
depuis le chemin des Trois Croix.*